

Laboratoire Sophiapol (EA3932)

La nature humaine dans la philosophie politique et morale : quels héritages ?

Lundi 16 février 2009, Université Paris Ouest Nanterre La Défense, bâtiment K, salle des colloques, à partir de 9h45

Atelier Sophiapol 2008-2009 (organisé par Raphaël Chappé). Lundi 16 février 2009.

(Université Paris Ouest Nanterre La Défense, bâtiment K, salle des colloques, à partir de 9h45)

*L'objet de cet atelier est d'interroger les relations entre philosophies contemporaines (de la seconde moitié du XX^{ème} siècle jusqu'au début du XXI^{ème} siècle) et philosophies « classiques » autour de la question de la nature humaine. On peut soutenir en effet que les philosophies contemporaines, de même que les philosophies classiques, s'élaborent sur la base, soit (1) d'une anthropologie soit (2) d'une critique de la perspective anthropologique elle-même. Partir de la nature humaine, ou du moins lui attribuer un statut déterminé sur quoi vient s'articuler l'édifice philosophique (1), est une démarche partagée par des traditions aussi diverses que la pensée hobbesienne (l'homme à l'état de nature comme déterminant la nécessité de l'état social et juridique), l'utilitarisme (l'homme en tant qu'agent à la fois rationnel et mû par des désirs) ou encore le kantisme (qui distingue principiellement entre homo noumenon et homo phaenomenon afin d'élaborer une « métaphysique des moeurs » et une « doctrine du droit »), pour ne citer que ces traditions. D'un autre côté, le refus motivé d'un enracinement du discours philosophique dans une caractérisation, de surcroît figée, de la nature humaine (2), est une démarche qui se repère aussi bien (et notamment) chez Spinoza et chez Hegel que chez Marx. Dans la pensée contemporaine, ces deux types de démarches apparaissent à nouveau, malgré bien entendu des déplacements et des variations qu'il convient précisément de cerner. Quel « homme » est alors présumé par le discours philosophique (politique et moral), lorsque cela est le cas ? Dans le cas contraire, sur quelle base théorique s'élabore le refus d'un tel référent fondationnel ? L'enjeu consiste à interroger des auteurs « contemporains » (au sens large) et à chercher s'il y a des présupposés anthropologiques chez ces auteurs et selon quelle généalogie on peut inscrire ces présupposés. En cas de refus d'anthropologie ou, du moins, d'anthropologie fondatrice du discours (ex : Althusser), il s'agira alors de chercher dans quelle histoire antihumaniste s'inscrit précisément l'auteur considéré (dans le cas

d'Althusser par exemple, le sillage semble résolument spinoziste). – Dans cette perspective, une attention toute particulière pourra être accordée à la théorie de la reconnaissance, qui oscille, dans son analyse des sujets humains, entre une posture antihumaniste, aux yeux de laquelle la constitution des identités sociales s'opérerait par une « interpellation » (qui institue un sujet en sujet), et une posture naturaliste, qui s'en tient à une simple reconnaissance des qualités et capacités naturelles (ce qui revient à faire fond sur une détermination de la nature humaine comme naturelle). – Ce sont d'ailleurs plus généralement les théories contemporaines de l'identité qui – au moins par effet d'analogie – pourront être interrogées dans le cadre de cet atelier, dans la mesure où l'on peut y repérer un conflit entre d'un côté la croyance en l'existence de référents naturels à modalité anthropologique (tels que le genre), tenus pour des critères universels indiscutables de classement des individus ; et d'un autre côté, le refus de tels critères, dont l'énonciation dans des discours aurait une fonction idéologique d'instauration d'individualités définies. A tous les niveaux d'appréhension de l'humain (selon l'espèce ou bien selon une modalité anthropologique telle que l'individu, le genre, etc.), la question est au fond celle de la valeur d'une définition de l'humain qui lui assigne un contenu figé. D'un côté, n'est-il certes pas requis, par exemple, contre l'injustice, de poser un sujet individuel juridiquement reconnu ; contre le sexisme, de reconnaître des identités genrées ; ou encore, contre le racisme, de faire usage de « statistiques ethniques » (pour démontrer et dénoncer l'existence de discriminations) ? Mais, d'un autre côté, chacun de ces éléments considérés comme des universaux anthropologiques (sujet individuel juridique abstrait, genre, « race », etc.) ne prend-il pas la signification, dans la théorie elle-même, d'une forme idéologique, en ce sens que la théorie (même critique) lui conférerait encore trop d'effectivité ? Quant à l'espèce elle-même : insister sur son universalité, n'est-ce pas d'un côté le meilleur rempart contre le sexisme, le racisme, etc. ? Mais, d'un autre côté, comment insister sur l'universalité de l'espèce humaine sans lui donner un contenu tel qu'il empêche a priori la reconnaissance de possibles humains non indiqués par sa définition ? Comment, plus profondément, lui donner un contenu qui ne provienne pas, par généralisation abusive, d'un point de vue particulier au sein de cette espèce (ainsi en va-t-il sans doute de la définition classique de l'homme par la rationalité comprise comme différence spécifique) ?

*Les auteurs « contemporains » principalement concernés ici sont : Jacques Lacan, Hans Jonas, Louis Althusser, John Rawls, John Pocock, Jean-François Lyotard, Michel Foucault, Jürgen Habermas, Jean Baudrillard, Pierre Bourdieu, Charles Taylor, Amartya Sen, Robert Nozick, Quentin Skinner, Philip Pettit, Susan Moller Okin, Franck Furedi, Martha Nussbaum, Nancy Fraser, Peter Sloterdijk, Axel Honneth, Philippe Van Parijs, Anthony Appiah, Judith Butler, Carole Pateman.

PROGRAMME

1^{ère} session – Président de séance : Robert Damien, PR (Univ. Paris Ouest Nanterre La Défense)

9h45-10h00 : accueil des intervenants et du public.

10h00 – 10h30 1^{ère} intervention suivie d'une discussion jusqu'à 10h40

► Pierre Crétois (Univ. Lyon II / Univ. Tours) : « Soi-même et les autres : l'homme en société chez Rousseau et Pettit. »

10h40 – 11h10 2^{ème} intervention suivie d'une discussion jusqu'à 11h20

► Anne Morvan (Univ. Franche-Comté) : « The sexual contract (Carole Pateman) : une lecture féministe des théories du pacte social. »

Pause de 11h20 à 11h30

11h30 – 12h00 3^{ème} intervention suivie d'une discussion jusqu'à 12h10

► Baldine Saint Girons, PR (Univ. Paris Ouest Nanterre La Défense) : « La nature ou le devenir commun des nations chez Vico. »

12h10 – 12h30 Discussion commune (1^{ère} session)

Pause déjeuner de 12h30 jusqu'à 14h00

2^{ème} session – Président de séance : Stéphane Haber, PR (Univ. Paris Ouest Nanterre La Défense)

14h00 – 14h30 4^{ème} intervention suivie d'une discussion jusqu'à 14h40

► Raphaël Chappé (Univ. Paris Ouest Nanterre La Défense / Univ. Strasbourg) « Que nous est-il permis d'espérer d'un « détour » par « Spinoza » ? Althusser et « l'anti-humanisme théorique ». »

14h40 – 15h10 5^{ème} intervention suivie d'une discussion jusqu'à 15h20

► Nicolas Floury (Univ. Paris Ouest Nanterre La Défense) : « La subversion lacanienne du sujet moderne. »

Pause de 15h20 à 15h30

15h30 – 16h00 6^{ème} intervention suivie d'une discussion jusqu'à 16h10

► Claire Pagès (Univ. Paris Ouest Nanterre La Défense) : « "Il n'y a jamais eu de corps organique, de relation immédiate et de nature au sens d'un lieu établi des affects..." (Economie libidinale, 170) : l'économie politique libidinale contre l'idée d'aliénation chez J.-F. Lyotard. »

16h10 – 16h30 Discussion commune (2^{ème} session)

Pause de 16h30 à 16h40

3ème session – Président de séance : Christian Lazzeri, PR (Univ. Paris Ouest Nanterre La Défense)

16h40 – 17h10 7^e intervention suivie d'une discussion jusqu'à 17h20

► Valentina Ragno (Univ. Paris Ouest Nanterre La Défense) : « Du sommeil anthropologique aux nouvelles formes de reconnaissance. La lecture foucauldienne de l'Anthropologie de Kant. »

17h20 – 17h50 8^e intervention suivie d'une discussion jusqu'à 18h00

► Flore Boudet (Univ. Paris Ouest Nanterre La Défense) : « Humanisme, darwinisme, eugénismes : éléments d'enquête sur l'auto-mutation de l'espèce. »

18h00 – 18h20 Discussion commune (3ème session) et clôture de l'atelier.